



Marseille, le 24 mai 2022

Monsieur Benoît PAYAN
Maire de Marseille

Objet : Pont du 27 mai 2022 /

Respect du principe d'égalité de traitement des fonctionnaires municipaux

Monsieur le Maire,

Nous vous avons sollicité lundi 23 mai 2022 concernant le traitement équitable de l'ensemble du personnel municipal à propos du pont de l'ascension (27 mai) accordé au personnel des crèches (les agents des écoles ne travaillant pas ce jour là non plus)

Nombreux sont les agents qui se manifestent auprès de nos organisations syndicales pour réclamer cette équité; et ce d'autant plus que cette information est parue dans la presse de ce jour.

Ce sentiment d'injustice est d'autant plus accru que cette mesure concerne aussi deux autres ponts d'ici la fin de l'année (15 juillet et 31 octobre 2022)

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir, ne serait-ce que répondre à notre demande initiale, mais surtout considérer tous les agents municipaux sur un pied d'égalité.

Aucun ne démérite par rapport aux autres, tous ont subi des difficultés de fonctionnement et de mauvaises conditions de travail liées à la crise sanitaire.

Leur accorder ce temps de repos ne serait que justice. Ce geste de votre part serait apprécié fortement par l'ensemble du personnel municipal.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter l'expression de nos sincères salutations.

Ludovic Bedrossian
Président de la section CFTC
de la ville de Marseille

Daniel Venezia
Président de la section SNT CFE/CGC
de la ville de Marseille

Copie :

- Olivia FORTIN, Adjointe au Maire
- Didier OSTRE, Directeur Général des Services
- Aude FOURNIER, DGA transformer nos pratiques